



Communiqué de presse

Mérignac, mardi 25 juin 2019

Le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale de la Société AÉROPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC se sont réunis ce jour.

L'Assemblée réunie pour statuer sur l'exercice 2018 s'est félicitée de l'évolution particulièrement favorable de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac en 2018. En effet, le trafic passagers est passé de 6,2 millions en 2017 à 6,8 millions en 2018, soit une croissance de plus de 9%. Autre élément de satisfaction, cette croissance a été plutôt qualitative puisqu'elle est le résultat de l'amélioration du réseau de lignes, une vingtaine de dessertes supplémentaires majoritairement internationales, associée à une progression du taux de remplissage. Ainsi le nombre de mouvements d'avions a, pour sa part, progressé à un taux plus faible de 4%. Enfin, les grands équilibres financiers attendus par l'actionnaire majoritaire (Etat -60% du capital social) ont tous été confortés.

Madame CHAUX-DEBRY, en tant que Présidente du Conseil de Surveillance, a félicité le Directoire pour les performances de l'entreprise.

Le Conseil de Surveillance a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, Messieurs Patrick BOBET et Nicolas FLORIAN, en tant qu'administrateurs, chacun représentant l'institution qu'il préside, respectivement BORDEAUX METROPOLE et la ville de BORDEAUX.

C'est dans un contexte particulier de questionnement du rôle du secteur aérien face au défi environnemental, que l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac a approuvé son Plan d'Orientation Stratégique sur la période 2019-2023.

Le transport aérien participe depuis toujours au développement économique, industriel et touristique des métropoles. Les aéroports jouent notamment un rôle stratégique et structurant en termes d'attractivité, de connectivité et de mobilité pour les territoires, en favorisant la circulation des personnes et des marchandises ainsi que la création d'emplois. L'Aéroport de Bordeaux-Mérignac représente par exemple une infrastructure privilégiée pour accompagner les ambitions de « métropole européenne » de Bordeaux en développant les liaisons à l'international en cohérence avec cette vision. Ainsi, l'activité de l'aéroport est un véritable moteur du développement socio-économique local et régional.

En revanche, le développement de la plateforme ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et des riverains. La transition écologique, et par extension l'acceptabilité du transport aérien, sont des défis majeurs de ce siècle. L'Aéroport de Bordeaux-Mérignac en a pleinement conscience et c'est pourquoi le développement durable prend une place stratégique dans son Plan d'Orientation Stratégique 2019-2023.

Madame la Présidente Geneviève Chaux Debry, à l'issue du conseil, déclare : « Il s'agit de concilier la croissance de la plateforme, indispensable au développement socio-économique des territoires, avec un développement durable et respectueux de l'environnement et des populations locales. Ce défi doit se relever collectivement, en lien avec les acteurs territoriaux et au sein de la stratégie aéroportuaire régionale ».

CONTACT PRESSE

Sophie VERGNÈRES - 05 56 34 59 29 - Clémentine IRVOAS - 05 56 34 54 02 communication@bordeaux.aeroport.fr
Press room sur bordeaux.aeroport.fr/corporate/presse